

Recyclabilité, recyclage et réincorporation de matériaux recyclés

UN CONSTAT ET DES ENJEUX QUI APPELLENT A L'ACTION

- Il devient essentiel **d'accélérer la transition vers une économie circulaire** afin d'inscrire la société française sur une trajectoire ambitieuse de découplage entre croissance économique et consommation de ressources.
- Le développement du recyclage constitue un levier clé pour accélérer cette transition. Il existe un **cadre favorable** au développement d'une offre et d'une demande en matières premières recyclées (MPR) : interdiction progressive de la mise en décharge des déchets valorisables, fixation d'objectifs de recyclage et d'objectifs d'incorporation de MPR sur certains produits, filières de responsabilité élargie des producteurs...
- Le **contexte international** des déchets et de leur valorisation (en particulier le durcissement des critères d'acceptabilité des déchets par la Chine sur son territoire) accentuent les défis auxquels font face les filières existantes de recyclage en France, et soulèvent des enjeux de souveraineté nationale.
- La **performance des marchés des MPR dépend de plusieurs facteurs situés à toutes les étapes de la chaîne de valeur** : (i) le taux d'adoption du geste du tri par les acteurs économiques et les particuliers, (ii) le niveau des capacités de collecte, de tri et de transport ainsi que des installations de préparation de la matière, (iii) le degré de recyclabilité des produits mis en marché, (iv) le niveau de demande industrielle et sociétale qui sécurise la vente de MPR sur le marché national et à l'export.

LES PARTIS PRIS DE LA STRATEGIE

- **5 matériaux** font l'objet d'une attention particulière **car** ils contribuent plus particulièrement aux enjeux de souveraineté, compétitivité des entreprises et gains environnementaux forts : il s'agit des métaux stratégiques, des plastiques, des papiers et cartons, des composites et des textiles.
- **Du point de vue de la chaîne de valeur du recyclage**, sont considérées les étapes de :
 - Conception : prise en compte de la recyclabilité dans la conception des matériaux du futur
 - Collecte et tri : il s'agit d'améliorer les technologies et industrialiser celles qui sont à l'état pilote.
 - Préparation de la matière, afin de produire des MPR de haute qualité environnementale et sanitaire et/ou des nouveaux matériaux employés dans des domaines différents.
 - Réincorporation de MPR : développement et adaptation de l'outil industriel, mise en place / renforcement des outils économiques, réglementaires et fiscaux pour assurer la compétitivité des MPR

LES AMBITIONS DU GOUVERNEMENT

- Il s'agit de renforcer la filière française du recyclage afin de **relever un certain nombre de défis écologiques, économiques et technologiques nécessaires à la transition vers une économie circulaire, compétitive et respectueuse de l'environnement**, en développant une offre française de MPR et en augmentant leur réincorporation dans les produits en substitution des matières premières vierges. Pour cela les objectifs sont de :
- Développer la demande pour le marché national, l'export et la résilience : soutenir la réincorporation de MPR, soutenir l'innovation pour la diversification des voies de recyclage et des débouchés, développer de nouveaux marchés
 - Développer l'offre : développer la captation du gisement y compris par le développement de la collecte, soutenir l'innovation en terme de recyclabilité, améliorer la traçabilité et la qualité des MPR, améliorer l'acceptation sociale de produits incorporant de la MPR, soutenir les investissements industriels
 - Encourager les chaînes de valeur territoriale
 - Renforcer et préserver le tissu industriel
 - Développer la formation et les compétences pour assurer la pérennisation et la création d'emplois

Pour en savoir + sur cette stratégie : sddec.srsedpd.dgpr@developpement-durable.gouv.fr